



«Des dispositions qui protègent les intervenants dans le domaine de la liberté de la presse prévues dans les clauses» Page 4

RÉALISÉES EN EFFORTS PROPRES AU COURS DU 1^{ER} TRIMESTRE DE 2023

LA SONATRACH FAIT LA DÉCOUVERTE DE SIX GISEMENTS D'HYDROCARBURES



© Photo : D.R.

Les réserves de pétrole et de gaz de l'Algérie ont fortement progressé ces dernières années grâce aux multiples et grandes découvertes réalisées par la compagnie nationale des hydrocarbures, la Sonatrach, en effort propre ou en partenariat avec des étrangers. Le groupe a enregistré entre 2020 et 2022 pas moins de 35 nouvelles découvertes d'hydrocarbures, dont 34 découvertes en effort propre de Sonatrach. Lire en page 2

LE PRIX DU PÉTROLE STABILISÉ À 84 DOLLARS

Malgré l'incertitude économique, le marché pétrolier ne cède rien ! Page 2



INDUSTRIES TEXTILES

Le complexe «Tayal» signe quatre contrats et mémorandums d'entente avec des importateurs algériens P.3



IMPORTATION ZITOUNI MET DE L'ORDRE PAGE 3

GROUPE SAIDAL

Wassim Kouidri nouveau PDG

M. Wassim Kouidri a été désigné, lundi, en qualité de président directeur général du groupe Saidal, en remplacement de Fatoum Akacem, annonce le ministère de l'Industrie et de la production pharmaceutique dans un communiqué. Lors d'une Assemblée générale ordinaire du Groupe Saidal, tenue en session extraordinaire au siège du ministère et consacrée à la reconfiguration du conseil d'administration, ainsi qu'à l'élection d'un nouveau président du conseil d'administration, les membres présents et votants ont procédé à l'élection, à l'unanimité, de M. Kouidri, en qualité de président du conseil d'administration, pour une durée de trois années.

DIPLOMATIE

Le président de la République reçoit l'ambassadrice de la République tchèque

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadrice de la République tchèque, Mme Lenka Pokorna, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, Mme Pokorna a exprimé son regret de "quitter l'Algérie après un mandat de 5 ans durant lequel les relations bilatérales ont été renforcées". Rappelant la visite en 2022 du ministre tchèque du Commerce et de l'Industrie en Algérie qu'elle a qualifiée de "succès", l'ambassadrice a exprimé le vœux de voir "la prochaine visite à Prague du Premier ministre algérien.

COOPÉRATION

1^{re} réunion de la Commission de concertation politique au niveau des deux MAE

La première réunion de la Commission de concertation politique au niveau des hauts responsables des ministères des Affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire et du Royaume d'Arabie saoudite s'est tenue dimanche à Riyad. La partie algérienne était présidée par le Directeur général des pays arabes (au ministère des Affaires étrangères), Noureddine Khandoudi, et la partie saoudienne par le vice-ministre d'Etat chargé des affaires des pays africains, l'ambassadeur Dr. Sami bin Abdullah Al-Saleh, avec la participation de l'ambassadeur d'Algérie au Royaume d'Arabie saoudite, Dr Mohamed Ali Bou-ghazi, et de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Dr Abdullah Al-Busairi, et de responsables aux Affaires étrangères des deux pays.

Réalisées en efforts propres au cours du 1^{er} trimestre de 2023

La Sonatrach fait la découverte de six gisements d'hydrocarbures

Les réserves de pétrole et de gaz de l'Algérie ont fortement progressé ces dernières années grâce aux multiples et grandes découvertes réalisées par la compagnie nationale des hydrocarbures, la Sonatrach, en effort propre ou en partenariat avec des étrangers.

Le groupe a enregistré entre 2020 et 2022 pas moins de 35 nouvelles découvertes d'hydrocarbures, dont 34 découvertes en effort propre de Sonatrach. Cette performance est de bon augure pour l'année 2023, étant donné que le groupe vient d'annoncer la réalisation de «six (06) découvertes d'hydrocarbures, en effort propre, durant le premier trimestre de l'année 2023», dans un communiqué publié avant-hier sur sa page facebook.

«Ces découvertes illustrent la pertinence des efforts consentis par Sonatrach en matière d'exploration et de renouvellement des réserves d'hydrocarbures et démontrent l'attractivité du domaine minier en Algérie», souligne le groupe dans son document.

Ces nouvelles découvertes viennent renforcer les réserves d'hydrocarbures du pays ainsi que sa position sur le marché international en tant que fournisseur énergétique fiable, très sollicité par les pays européens qui subissent depuis 2022 une crise énergétique sans précédent. La hausse des réserves pétrolières et gazières devrait permettre à l'Algérie d'augmenter ses exportations de gaz et de pétrole aux pays européens, très demandeurs. D'autres découvertes seront, certainement, annoncées au cours de l'année en cours qui sera, également, par l'augmentation du volume de production et des exportations de gaz naturel à plus de 100 milliards de m³.

Pour atteindre cet objectif, la Sonatrach envisage d'investir plus de 30 milliards de dollars dans l'exploration et la production des hydrocarbures, notamment le gaz naturel pour «améliorer la sécurité énergétique du pays et approvisionner de manière fiable le marché mondial».

Compte tenu des multiples et importantes découvertes de gaz et de pétrole réalisées par le groupe public et de son programme d'investissement d'envergure pour les quatre années à venir, l'Algé-



■ Le nombre des découvertes devrait augmenter davantage, tout comme la production et les exportations de l'énergie du pays sur le long terme. (Photo: DR)

rie pourrait devenir le nouveau hub gazier de la région. Les découvertes réalisées par la société publique influencent considéra-

.....
Le prix du pétrole stabilisé à 84 dollars

Malgré l'incertitude économique, le marché pétrolier ne cède rien !

Les cours du pétrole sont restés stables ces trois derniers jours. Ils ont enregistré, avant-hier, une légère baisse, affectés par les faibles échanges sur les marchés financiers internationaux fermés pour les vacances de Pâques, avant de revenir, hier, à leur niveau d'il y a quelques jours. Cependant, les prix restent encore volatiles, malgré l'annonce d'une coupe supplémentaire et volontaire des huit pays membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés non-Opep de plus de 1,6 million de barils par jour (Mbj) dès le mois de mai prochain et ce, pour toute l'année en cours. Cette décision surprise impactera l'offre de l'or noir sur le marché et risque de provoquer un choc de l'offre par rapport à une demande plutôt croissante du côté chinois et américain. C'est ce que redoutent d'ailleurs les investisseurs qui scrutent l'évolution du marché des matières premières.

Certes, la décision de l'Opep+ a eu un effet limité, mais le groupe informel a réussi à stabiliser les prix de pétrole au-dessus de 84 dollars. La question de la demande inquiète les investisseurs et financiers, en dépit de la baisse des prix de l'énergie sur le marché mondial, notamment, européen, mais cette baisse pourrait être conjoncturelle. Les pays consommateurs d'énergie sont appelés à renflouer leur réserves de pétrole et de gaz pour se préparer d'ores et déjà à l'hiver 2024 et pour faire face aussi aux vagues de chaleurs insupportables durant l'été. Ces facteurs pourraient renforcer la hausse des cours du pétrole. Ces derniers ont affiché «une hausse hebdomadaire de plus de 6% la semaine dernière après l'annonce par l'Arabie saoudite et ses alliés dans l'Opep+ d'une réduction de la production de brut de plus d'un million de barils par jour à partir de mai», a souligné le site de spécialisé, leprixdubaril.com.

Le bond des cours de l'or noir, après avoir baissé, il y a trois semaines, à leur plus bas niveau depuis décembre 2021, est soutenu par «l'annonce surprise de plusieurs grands producteurs de l'Opep+, de réduire volontairement leur production globale de pétrole brut de 1,66 million de barils par jour (bpj) d'ici à la fin de l'année, incluant la prolongation de la réduction de production de la Russie de 500.000 bpj jusqu'en décembre», selon la même source, précisant que ces nouvelles coupes avaient entraîné «une hausse des prix du pétrole d'environ 5 dollars par baril». L'Opep+ prévoit de couper dès le mois de mai sa production de plus de 3 millions de bpj, ce qui affecterait l'offre de plus en plus restreinte face à une demande plutôt croissante. Et du côté américain, les indicateurs économiques et financiers inquiètent. Un contexte instable, mais favorable à une évolution positive de la demande de brut et, par conséquent, des prix de l'or noir.

Samira Tk

REPÈRE

Sonatrach :

Renouvellement d'une convention-cadre avec l'Agence spatiale algérienne

Le Groupe Sonatrach a procédé avant-hier lundi à Alger à la signature du renouvellement d'une convention-cadre avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL) portant sur la mise à disposition des technologies spatiales de l'ASAL au profit de Sonatrach. Le renouvellement de cette convention-cadre, signée une première fois en 2018, a été paraphé par le P-dg de Sonatrach, Toufik Hakkar, et le directeur général de l'ASAL, Azzedine Oussedik. Cette convention-cadre doit définir les modalités de collaboration entre les deux parties pour une utilisation optimale des technologies spatiales et leurs applications dans la conception, l'étude et la mise en oeuvre des projets de développement liés aux différents domaines d'activité de Sonatrach. La signature a été suivie par la signature de trois contrats inhérents à diverses des prestations de recherche appliquée spatiale réalisées par l'ASAL pour le compte de Sonatrach. Le premier contrat d'application concerne l'accompagnement pour la mise en place du système d'estimation des émissions de gaz torchés et de méthane dans le cadre des efforts menés par Sonatrach en matière de baisse de l'empreinte carbone issue de ses activités. Ce contrat a été signé par le directeur central HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) de la compagnie, Abdelkrim Ouamer, et le directeur du Centre des techniques spatiales de l'ASAL, Habib Mahi. Les deux autres contrats impliquent l'acquisition d'images satellitaires et l'exploitation des techniques de géodésie spatiale sur les champs en développement. Ces deux contrats ont été signés par le directeur de la division activité "Exploration/Production" de Sonatrach, Mahmoud Djidjeli et le directeur du Centre des applications spatiales de l'ASAL, Ali Hassani. Lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de signature, M. Hakkar a fait savoir que cette convention va connaître une nouvelle étape à travers «une collaboration fructueuse», permettant de fournir à Sonatrach des données scientifiques de haute qualité dans le cadre des études, du développement et de la mise en oeuvre de ses différentes activités.

Le nombre des découvertes devrait augmenter davantage, tout comme la production et les exportations de l'énergie du pays sur le long terme. En parallèle, le groupe entend renforcer ses investissements dans le secteur du renouvelable.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Importation

Zitouni met de l'ordre

Le nouveau ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni compte mettre de l'ordre dans le marché de l'importation, et ce, en procédant à la révision de la plate-forme de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) dédiée aux importateurs en vue de renforcer son efficacité dans la régulation des importations, a-t-il annoncé.

En marge de l'ouverture officielle du Salon national des produits textiles, de l'habillement et de la chaussure, organisé au Palais des expositions jusqu'au 19 avril, le ministre a annoncé que la révision de la plate-forme vise à améliorer son fonctionnement, à remédier aux insuffisances enregistrées et à mieux organiser la filière de l'importation.

La révision ne concernera pas le principe de son travail qui est la régulation des importations et la lutte contre les phénomènes négatifs enregistrés dans ce domaine à l'instar du transfert des devises et l'importation de marchandises qui ne respectent pas les traditions de la société algérienne.

BRÈVE

Céréales:

Lancement dimanche de l'opération de contrôle du programme national d'irrigation complémentaire

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural lancera, dimanche, l'opération de contrôle du programme national d'irrigation complémentaire des céréales à travers les wilayas concernées. «Dans le cadre du suivi du programme d'irrigation complémentaire des céréales saison 2022/2023, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural procédera, à partir de dimanche, au lancement de l'opération de contrôle de ce programme à travers les wilayas concernées, sous la supervision de l'inspection générale du ministère», a précisé le communiqué.

«A cet effet, des équipes seront dépêchées pour le constat et la localisation des zones ainsi que pour l'évaluation préliminaire de la production, compte tenu de l'importance de cette opération en termes de production de céréales pour les régions du Nord du pays», a ajouté la même source.

Cette opération a été examinée lors d'une réunion de coordination tenue, dimanche au siège du ministère, sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, en présence de responsables et chefs d'entreprises ainsi que des présidents d'offices relevant du secteur, rappelle-t-on. La réunion de coordination a permis d'examiner les principaux dossiers du secteur notamment le bilan préliminaire des mesures relatives au mois sacré de Ramadan», a conclu le communiqué.

Agence



■ Zitouni : «L'Etat accompagne tous les transformateurs et les industriels. Nous accompagnons tous les producteurs et créateurs de richesses et de postes d'emploi, créant ainsi de la valeur ajoutée». (Photo : D.R)

Parmi les améliorations décidées dans ce sens, il a cité la numérisation de toutes les procédures du début jusqu'à la fin en vue de garantir la transparence et permettre aux importateurs de suivre leurs dossiers.

Pour rappel, les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinées à la revente en l'état sont appelés à présenter leurs demandes au niveau d'Algex pour vérifier la disponibilité des produits et matières programmés à l'importation dans le marché national.

Le document remis par les services d'Algex doit être joint au dossier de domiciliation bancaire pour finaliser les procédures d'importation.

En réponse à une question sur

les raisons de la hausse du prix de la banane, le ministre a précisé que le marché national enregistre un manque de ce produit, estimant que «la solution consiste à augmenter les quotas d'importation pour couvrir le marché national». Il a, à cet égard, souligné l'importance des mesures prises récemment au profit des importateurs de bananes, étant donné que les prix de ce fruit sont «réglementés».

L'importation de bananes sera soumise à un nouveau cahier des charges, qui permettra de réduire leurs prix et d'assurer leur disponibilité.

Le nouveau cahier des charges impose aux importateurs de «respecter un prix de référence» et de «passer progressivement à l'investissement dans la culture de la banane», a expliqué le ministre,

qui a affirmé que le ministère de l'Agriculture s'était engagé à accompagner les investisseurs dans ce domaine.

Concernant le foncier industriel, M. Zitouni a fait état de la disponibilité du foncier et de l'existence d'une «véritable volonté politique» d'organiser l'octroi des assiettes foncières aux véritables destinataires, mettant en garde contre le détournement de ces assiettes. «Tous les terrains ont été identifiés, et le foncier industriel ne manquera pas», a assuré le ministre.

Sur un autre volet, Zitouni a déclaré que «l'Etat accompagne tous les transformateurs et les industriels. Nous accompagnons tous les producteurs et créateurs de richesses et de postes d'emploi, créant ainsi de la valeur ajoutée».

Djamila Sai

Promouvoir les produits locaux

Ouverture du Salon national des produits textiles, de l'habillement et des chaussures à Alger

Le Salon national des produits textiles, de l'habillement et des chaussures (expo-vente) s'est ouvert avant-hier au Palais des expositions (Alger), «afin de permettre aux familles de faire leurs achats en prévision de l'Aïd el Fitr à des prix raisonnables». Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 19 du mois courant, vise également à faire la promotion des produits fabriqués localement.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni qui a souligné, à l'occasion, que l'objectif de cette manifestation est de mettre la lumière sur les capacités de production nationales et leur diversité dans ce domaine, en ce sens qu'elle regroupe plusieurs entreprises algériennes activant dans diverses industries textiles, le cuir, les chaussures et le prêt-à-porter pour leur permettre d'exposer et de vendre leurs produits.

En plus d'offrir aux consommateurs l'opportunité d'acheter les vêtements de l'Aïd, le Salon permet également aux distributeurs

et aux commerçants de se rapprocher des producteurs locaux et de prendre connaissance de leurs produits, a ajouté le ministre.

Dans ce cadre, il a révélé que son secteur œuvre à mettre en place une feuille de route détaillée pour développer la filière textile et cuir en vue d'évaluer les capacités productives réelles de chaque produit, l'objectif étant de mesurer le taux de la demande insatisfaite. Cette stratégie, poursuit-il, sera susceptible de réaliser l'équilibre sur le marché national entre les produits fabriqués localement et ceux importés, arguant que cette démarche permettra aussi de cerner de près les problèmes entravant le développement de cette filière, en sus de créer des mécanismes et de trouver des solutions à même de la développer pour augmenter son volume de production.

M. Zitouni a saisi l'occasion pour appeler les producteurs nationaux à augmenter le taux d'intégration, soulignant que le défi actuel de cette filière est «d'augmenter la valeur ajoutée et d'améliorer la qualité en adop-

tant des normes internationales qui protègent le consommateur algérien».

Selon les chiffres présentés par le ministre, la valeur des exportations algériennes dans les domaines du textile, des cuirs et des chaussures a atteint 31,86 millions USD en 2022, dont 24 millions USD des exportations du textile. Les exportations des produits en cuir se sont élevées en 2022 à 7,79 millions USD contre 5,34 millions USD en 2021, soit une augmentation de 46%. Les exportations de chaussures étaient en 2022 de 102.000 USD, d'autant que les produits algériens ont été commercialisés dans cinq (5) pays, à savoir le Nigeria (64,5% du total d'exportations), la Tunisie (20%), le Niger, la Mauritanie et le Sénégal.

Concernant le textile, les fibres synthétiques et les fils figurent parmi les produits les plus exportés en la matière, atteignant une valeur de 12,64 millions USD, soit 52,7 %, en sus des tissus ont atteint une valeur de 6,74 millions USD, soit 28 % des exportations totales de textiles.

Manel Z.

CONTRATS

Industries textiles

Le complexe «Tayal» signe quatre contrats et mémorandums d'entente avec des importateurs algériens de marques internationales de vêtements afin de les fabriquer pour la première fois en Algérie.

Le complexe des industries textiles algéro-turc «Tayal», basé dans la wilaya de Relizane, a signé quatre contrats et mémorandums d'entente avec des importateurs algériens de marques internationales de vêtements afin de les fabriquer pour la première fois en Algérie.

La signature des accords s'est déroulée en marge de l'ouverture officielle du Salon national des produits textiles, de l'habillement et de la chaussure, organisé au Palais des expositions jusqu'au 19 avril, en présence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni qui a souligné que l'objectif de cette manifestation est de mettre la lumière sur les capacités de production nationales et leur diversité dans ce domaine.

Ces contrats et mémorandums d'entente ont été signés par le Président-directeur général (P-dg) du complexe Tayal, Tarek Ekerbiçer, d'une part, et le DG de MDS Textile, Mustapha Laya, la représentante du DG de TexWorld, Nesrine Amrane, le DG d'Investex Algérie, Mohamed Réda Laya, et les représentants d'Azadea Algeria, Badreddine Ali et Mohamed Daoudi.

MDS Textile est le représentant de Mango et des marques MAISON 123, UNDISZ et ETAM, tandis que TexWorld représente Okaïdi, GiFi, Parfois et Devred 1902. Investix Algeria détient, elle, la franchise des marques Celio et Jennyfer et LC Waikiki.

A cette occasion, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a affirmé que cette démarche «permettra d'améliorer la qualité des produits algériens de textile et de promouvoir leur exportation, à travers le transfert de la connaissance et des technologies», en sus du fait que ces sociétés permettront de créer des postes d'emploi et de la valeur ajoutée.

M. Zitouni a appelé, à l'occasion, les opérateurs économiques algériens et étrangers à investir dans ce secteur prometteur dont tous les indices suggèrent un marché gagnant localement et à l'extérieur car s'ouvrant sur plusieurs blocs commerciaux libres (arabes, africains et européens), en sus de la main d'œuvre qualifiée et non coûteuse et du positionnement géographique stratégique du pays.

Il convient de noter que le groupe «Tayal» est le fruit d'un partenariat lancé entre la société turque «INTERTAY» (filiale du groupe TAY) et les entreprises publiques algériennes C&H Group, TEXALG, et MADAR Holding SPA. Ce partenariat a été couronné par la création d'un complexe industriel des produits textiles à Relizane.

Manel Z.

Mohamed Bouslimani, à propos du texte de loi organique relatif à l'information :

«Des dispositions qui protègent les intervenants dans le domaine de la liberté de la presse prévues dans les clauses»

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a assuré, avant-hier lundi au Conseil de Nation que la plupart des clauses du texte de loi organique relatif à l'information prévoient des dispositions qui protègent tous les intervenants dans le domaine de la liberté de la presse, à travers, a-t-il dit, des règles établissant un équilibre entre droits, libertés et devoirs.

Faisant savoir que les professionnels du secteur avaient été associés à l'élaboration de ce texte pour leur permettre de contribuer à la vision renouvelée du secteur, et ce, en tenant compte des préoccupations et propositions issues des rencontres organisées avec tous les acteurs du secteur.

Intervenant lors d'une séance de débat de ce texte de loi au Conseil de la Nation, Mohamed Bouslimani a fait remarquer que ce texte de loi organique relatif à l'information veillait à garantir le libre exercice de l'activité journalistique dans le respect des règles juridiques. En accord, a-t-il indiqué, avec la Constitution et les traités internationaux ratifiés par l'Algérie.

Soulignant, à l'occasion, la nécessité de faire la distinction entre les médias, qui sont soumis à des règles juridiques, professionnelles et déontologiques bien définies, et, les réseaux sociaux, à travers lesquels des citoyens tentent de promouvoir une idée, et qui n'ont donc rien à voir avec l'activité journalistique.

Evoquant le statut professionnel du journaliste, Mohamed Bouslimani a précisé que le journaliste, en sa qualité de travailleur,



■ Mohamed Bouslimani n'a pas manqué de réaffirmer la détermination du secteur à promouvoir la communication institutionnelle en tant que trait d'union entre les journalistes et l'administration. (Photo : DR)

est soumis au code du travail, et il sera protégé par la nouvelle loi pour renforcer son droit à la protection sociale prévue par la législation.

Faisant observer que la question des salaires, de classification professionnelle, des indemnités et des conditions de travail est soumise aux conventions collectives à travers des négociations entre l'organisme employeur et le représentant des travailleurs de l'Information, à travers l'obligation faite aux médias de conclure un contrat de travail écrit visant à renforcer son droit à la protection sociale prévue par la législation.

Dans ses réponses aux interventions des membres du Conseil de la Nation, lors d'une séance de débat de ce texte de loi, Mohamed Bouslimani n'a pas manqué de réaffirmer la détermination du secteur à promouvoir la communication institutionnelle en tant que trait d'union entre les journalistes et l'administration en vue de permettre au journaliste d'accéder à l'information et de fournir

au citoyen une information sûre et crédible. Faisant remarquer que le secteur poursuit l'organisation de ces sessions de formation au nombre de 29, pour le moment, en sus d'une nouvelle session programmée dans la wilaya de Ghardaïa à partir du mois de mai prochain.

Pour leur part, les membres du Conseil de la Nation ont salué les dispositions contenues dans le texte de loi sur l'information qui vise, ont-ils observé, à renforcer les garanties de la liberté d'expression, répondre aux attentes du citoyen dans ce domaine et satisfaire aux besoins du secteur pour organiser la profession en prenant en compte le service public et l'intérêt public.

A l'issue de cette séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi organique relatif à l'information, le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil a, quant à lui, mis en avant l'importance de ce texte de loi et le rôle des médias. Notamment, a-t-il fait remarquer, dans le contexte actuel marqué

par la guerre médiatique, plus dangereuse que la guerre des armes. Auparavant, le ministre de la Communication a indiqué que ce texte de loi vient répondre à l'impératif de mettre l'arsenal juridique du secteur de la communication en conformité avec les principes prévus par la nouvelle Constitution, notamment l'article 54, qui vise à consacrer la liberté et le pluralisme de la presse, mais aussi à garantir le respect des règles de professionnalisme et d'éthique professionnelle. «Ce texte tend, entre autres, à répondre aux aspirations du citoyen à accéder à une information fiable et crédible, mais également à répondre au besoin des professionnels de l'Information d'organiser leur activité», a-t-il fait savoir. Estimant que la scène médiatique nationale ne peut relever les défis du nouveau millénaire sans une réforme globale des méthodes de travail, à travers l'établissement de nouvelles règles qui assurent un équilibre entre la liberté et la responsabilité.

Rabah Mokhtari

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Kamel Baddari en visite à l'Essaia et l'Ensa

Université, le pourvoyeur des idées novatrices

Effectuant une tournée d'inspection à travers l'Ecole supérieure des sciences de l'aliment et des industries agroalimentaires (Essaia) et l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (Ensa), le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a déclaré avant-hier à Alger, que l'université algérienne est un pourvoyeur et un espace d'idées novatrices qui peuvent être concrétisées sur le terrain pour contribuer à la création de richesses et à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire, appelant l'ensemble des acteurs à l'innovation. Dans une déclaration faite à la presse en marge de sa visite d'inspection à l'Ecole supérieure des sciences de l'aliment et des industries agroalimentaires (Essaia) puis à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (Ensa), le ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué que ce texte de loi vient répondre à l'impératif de mettre l'arsenal juridique du secteur de la communication en conformité avec les principes prévus par la nouvelle Constitution, notamment l'article 54, qui vise à consacrer la liberté et le pluralisme de la presse, mais aussi à garantir le respect des règles de professionnalisme et d'éthique professionnelle. «Ce texte tend, entre autres, à répondre aux aspirations du citoyen à accéder à une information fiable et crédible, mais également à répondre au besoin des professionnels de l'Information d'organiser leur activité», a-t-il fait savoir. Estimant que la scène médiatique nationale ne peut relever les défis du nouveau millénaire sans une réforme globale des méthodes de travail, à travers l'établissement de nouvelles règles qui assurent un équilibre entre la liberté et la responsabilité.

«L'instauration de la culture d'entrepreneuriat requiert certains mécanismes permettant aux diplômés de créer de la richesse et d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'autosuffisance en matière de production des céréales», dira le ministre de l'Enseignement supérieur lors de sa tournée à Alger. «Ces mécanismes», a-t-il ajouté, sont assurés par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, qui accompagne les innovateurs dans la valorisation de leurs travaux mais aussi dans le financement de leurs entreprises», a précisé Kamel Baddari. Dans le même sillage, le ministre a fait savoir que la présentation de plate-formes dédiées à certaines activités de recherches relatives aux différentes plantes, en vue de les reboiser dans les régions ayant enregistré des incendies ces dernières années, «a été fixée à la fin juillet», explique-t-il. Lors de cette visite, le responsable du ministère de l'Enseignement supérieur s'est enquis de plusieurs projets de recherche au niveau de l'annexe de l'Essaia et de projets d'incubateurs des affaires, appelant les étudiants à œuvrer à «concrétiser leurs projets sur le terrain à travers le dispositif de soutien aux projets dans le cadre des micro-entreprises et des Start-ups».

S. A

Le projet du nouveau système d'information est en grande marche

La course contre la montre des Douaniers pour le 5 juillet prochain

Invités avant-hier au Forum de la Radio algérienne pour livrer l'état d'avancement du projet du nouveau système d'information numérique des Douanes, le directeur du contentieux et de l'encadrement des recettes des Douanes et le sous-directeur des procédures et des facilitations douanières, respectivement le contrôleur Mihafdi Réda et Mourad Mazouz, ont révélé son lancement officiel pour le 5 juillet prochain.

«Les choses avancent à grands pas et le nouveau système d'information des Douanes devrait être lancé officiellement le 5 juillet prochain». En janvier dernier, la Direction générale des Douanes avait procédé, en présence du Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, aux premiers essais du nouveau système d'information.

«Les essais avaient concerné six unités principales au niveau des bureaux pilotes, à savoir le bureau des Douanes d'Alger-Port commerce, le bureau des Douanes de l'aéroport d'Alger fret à l'aéroport Houari Boumediene, le centre d'Oum Teboul et le centre d'El Aayoun aux frontières Est, où les résultats étaient plus que positifs», a déclaré le directeur du contentieux et de l'encadrement des recettes des Douanes, le contrôleur Mihafdi

Réda. Selon le responsable de l'Administration centrale des Douanes, «la mise en œuvre du projet du nouveau système d'information des Douanes, qui permettra de faciliter les opérations de dédouanement, de renforcer la transparence et de développer les moyens de lutte contre la fraude et la contrebande», promet-t-il lors de son intervention au Forum de la Radio algérienne.

Selon le directeur du contentieux et de l'encadrement des recettes des Douanes, la dynamique économique et commerciale et l'évolution du monde numérique avaient incité l'Administration des Douanes à mettre en place un nouveau projet de numérisation en coopération avec le partenaire coréen, en vue d'améliorer le service public, d'économiser du temps et de réduire les coûts. Passant par trois principales phases, le projet de numérisation du système d'information des Douanes a, tout d'abord, connu un développement de son réseau de communication devenant par fibre optique et reliant tous les services douaniers sur le territoire national, puis, la réalisation d'un centre de données qui accueillera les logiciels qui seront développés, et enfin le développement des logiciels selon les normes internationales et conformément

aux directives de l'Organisation mondiale des Douanes, selon les explications du même responsable.

«En tout, six unités principales du logiciel ont été développées concernant la gestion des risques, la surveillance des opérations de fret et de dédouanement électronique des marchandises, la franchise électronique des droits et des taxes et la gestion des caisses douanières et des portails électroniques internes et externes pour l'utilisation du nouveau système et du système de surveillance et de contrôle du nouveau système, outre une septième rubrique concernant le contrôle des voyageurs, qui sera mise en place à partir de juillet 2023 », a précisé le contrôleur à la Douane, Mihafdi Réda, lors de son intervention au Forum de la Radio algérienne.

De son côté, le sous-directeur des procédures et des facilitations douanières, Mourad Mazouz, a indiqué que les services des Douanes travaillent au niveau des différentes entrées pour mettre en œuvre toutes les facilitations accordées dans le cadre de la facilitation de la dynamique commerciale et de l'approvisionnement du marché intérieur, outre l'exportation des produits algériens.

S. Abi

INFO EXPRESS

Ramadhan à Boumerdès Les sports récréatifs très en vogue en dépit du jeûne

Les sports récréatifs, notamment le jogging et le football en salle, attirent de nombreux adeptes en ce mois de Ramadhan à Boumerdès, en dépit du jeûne, a constaté l'APS. Depuis le début du mois sacré, de nombreux citoyens de la wilaya, toutes catégories d'âge confondues, meublent leurs temps en s'adonnant à leur hobby préféré, le jogging, pratiqué en groupe ou en solo, sur le front de mer, au stade olympique de la ville de Boumerdès, et d'autres espaces non équipés de nombre de communes de la wilaya. D'autres pratiquent le football en salle, au niveau des stades de proximité disséminés à travers les quartiers de la ville, à la faveur de l'organisation de tournois ou matchs inter-quartiers, dont l'encadrement est assuré par la Direction de la jeunesse et des sports, des Clubs et des associations de quartiers. Chaque jour, aux environs de 17h00, ces athlètes «amateurs» pratiquent leur hobby jusqu'à quelques minutes avant l'heure de l'appel à la prière du Maghrib, heure de la rupture du jeûne, tandis que d'autres préfèrent pratiquer leurs sports favoris après les prières surrogatoires. Fondé en 1996 et rouvert récemment suite à des travaux de réhabilitation, le complexe olympique «Djilali Bounaâma» de la ville de Boumerdès est devenu ainsi le point de convergence de nombreux jeûneurs adeptes des sports récréatifs, en raison des nombreuses installations dont il dispose, notamment quatre stades de proximité, une surface d'entraînement en gazon synthétique et une piste d'athlétisme avec 10 couloirs. A cela s'ajoute la disponibilité de l'éclairage permettant la pratique du sport en période de nuit. Depuis le début du mois sacré, un grand nombre de sportifs affluent quotidiennement vers ce complexe sportif surplombant le front de mer de Boumerdès, dès 17h00. Ils y passent leur temps jusqu'à quelques minutes avant l'appel à la prière du Maghrib. ■

Aïn Fakroun

Saisie de viandes rouges et blanches avariées et impropres à la consommation

Dans le cadre du contrôle des activités et notamment la protection de la santé du consommateur ainsi que la lutte contre toutes les formes de spéculation à travers le territoire de sa compétence durant ce mois sacré de Ramadhan.



Les éléments des services de la Sûreté de wilaya en compagnie de la Gendarmerie nationale et des représentants de la DCP et DSA de Oum El Bouaghi

ont, lors des contrôles effectués dans la ville de Aïn Fakroun saisi 60,8 kilogrammes de viandes rouges et blanches avariées et impropres à la

consommation, stockées dans des conditions non conformes aux règles d'hygiène dans 4 boucheries. Au niveau d'un restaurant de la même ville, la brigade

mixte a saisi 30 têtes d'agneaux congelées, 36 kilogrammes de poulets et 5 kilogrammes de foie de poulet congelés et impropres à la consommation. Les procédures légales ont été prises pour la destruction de cette qualité avariée et impropres à la consommation en présence des services concernés et que des dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des contrevenants, a-t-on indiqué le 9/4/2023 par la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya de Oum El Bouaghi.

A. Remache

Alger

Journée d'études sur «Les conquêtes du Prophète (QLSSSL) pendant le Ramadhan»

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a organisé, avant-hier à Alger, une journée d'études sur «Les conquêtes du Prophète Mohamed (QLSSSL) pendant le Ramadhan», au cours de laquelle l'accent a été mis sur les valeurs spirituelles et les dimensions civilisationnelles de ces conquêtes et leurs applications dans les chartes internationales.

Présidant l'ouverture de cette journée d'étude, organisée à l'occasion

du double anniversaire de la bataille de Badr et de la conquête de la Mecque, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a souligné que ces conquêtes constituaient toute une culture qui avait inspiré le peuple algérien lors de sa résistance et de sa Révolution contre le colonisateur français. «On s'est inspiré de ces conquêtes pour chasser le colonisateur et faire front uni, en veillant à ancrer la culture de conscience chez nos en-

fants, car nous avons besoin aujourd'hui de gagner la bataille et de prendre conscience des dangers et complots ourdis contre notre pays», a-t-il affirmé.

La rencontre a été ponctuée par des interventions sur les valeurs humaines des conquêtes du Prophète (QLSSSL) dans leurs dimensions civilisationnelles et leur applications en matière des droits de l'Homme et dans les chartes internationales. ■

Mouvement national

Les ministres des Moudjahidine et de la Communication rendent visite au moudjahid Madani Haouès

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga et le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani se sont rendus, lundi passé, au domicile du Moudjahid Madani Haouès à Alger pour lui rendre visite et s'enquérir de son état de santé. Dans une déclaration à cette occasion, M. Rebiga a souligné que «cette visite rendue à ce vaillant et brave moudjahid Madani Haouès, connu sous le nom de Si Abdellatif durant la guerre de libération nationale s'inscrit dans le cadre du programme

d'hommage aux moudjahidine et aux familles des chouhada», en plus de «nous permettre de nous enquérir de son état de santé et de prendre les mesures nécessaires». M. Rebiga a estimé que «rendre visite à ces héros est dicté par l'attachement à l'écriture de leurs mémoires pour transmettre leur parcours et leurs sacrifices aux nouvelles générations», soulignant que «même s'il n'est pas possible d'écrire ces mémoires, les efforts sont toujours en cours pour enregistrer les témoignages des

moudjahidine, partie intégrante de la mémoire nationale que les nouvelles générations doivent connaître». Pour sa part, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a qualifié «le moudjahid, le journaliste et révolutionnaire connu Madani Haouès d'exemple que les jeunes journalistes devraient suivre pour être les dignes successeurs de leurs prédécesseurs». Né en 1934 à Tébessa, le moudjahid Haouès est diplômé de l'Institut Ibn Badis de Constantine. ■

INFO EXPRESS

Justice

Les frères Oulmi acquittés dans l'affaire de non déclaration de la valeur réelle d'un terrain



Le pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed a acquitté, dimanche dernier, les deux frères Oulmi dans l'affaire liée à la non déclaration de la valeur réelle d'un terrain. Les deux frères Mourad et Khider Oulmi, l'ancien directeur des impôts dénommé «A. A», un notaire et plusieurs membres de la comité de conciliation ont bénéficié de l'acquiescement pour les chefs d'accusation «bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat et abus de fonctions. Les deux frères Oulmi étaient poursuivis en l'espèce pour non déclaration de la valeur réelle d'un terrain acquis par la société «CPA-Sovac» dans la région de Ouled Hadadj. ■

Russie

Une éruption volcanique a eu lieu au Kamtchatka

Une éruption volcanique a eu lieu la nuit du 10 au 11 avril sur la péninsule de du Kamtchatka, en Russie. Le volcan Chivelutcha a édaté en émettant de la lave et des cendres. Selon l'Institut de volcanologie de l'Académie des sciences de Russie, l'autoroute passant près du volcan risque d'être inondée par des torrents brûlants. L'Institut précise que les observations du volcan se compliquent en ce moment par un mauvais temps et notamment une tempête de neige. Selon ses calculs, la hauteur du nuage de cendres au-dessus du volcan peut atteindre 15 km.

«La lave émise par le volcan peut traverser une distance de 20 km et inonder l'autoroute reliant la ville de Petropavlovsk-Kamtchatski à Oust-Kamtchatski», a mis en garde l'Institut. Selon ses informations, le ciel au-dessus du volcan est couvert d'un nuage noir qui s'étend sur quelques dizaines de kilomètres. Des coups de tonnerre sont entendus. Des cendres tombent du ciel dans le village de Klioutchi situé non loin du volcan et habité par 4.000 habitants. En raison de l'éruption, le 11 avril, les enfants du village n'iront pas à l'école et auront des cours à distance. ■

Enseignement professionnel

Développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes dès le début de leur formation

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé lundi dernier à Skikda qu'il faudrait enraciner l'esprit entrepreneurial chez les jeunes dès le début de leur cursus de formation. Présidant l'ouverture d'une journée d'étude sur «le rôle de la formation professionnelle dans l'entrepreneuriat, de l'innovation à l'investissement» à l'amphithéâtre de l'Institut national spécialisée d'Az-zaba (Est de Skikda), le ministre a estimé que «l'enracinement de l'esprit entrepreneurial s'opère par l'intensification des sorties de terrain vers les

entreprises économiques proches des établissements de formation». «Ces sorties de terrain aideront les jeunes à découvrir tôt le monde de l'entreprise et développeront chez eux l'esprit d'innovation de sorte à les encourager à lancer leurs propres projets d'investissement qui seront une valeur ajoutée au processus de développement économique du pays», a soutenu le ministre, assurant que le secteur de la formation œuvre à rendre ses stagiaires aptes à s'adapter aux changements que connaît l'entreprise économique et à intégrer les technologies

modernes. «La nouvelle approche du secteur se base sur l'accompagnement des stagiaires avant, durant et après leur formation, à commencer par l'orientation dans le choix du métier puis en dispensant une formation conforme aux normes pédagogiques requises et sanctionnée par l'intégration du monde du travail et l'engagement de leurs propres projets», a expliqué M. Merabi.

Le ministre a ajouté que pour concrétiser effectivement ce processus, il est impératif de penser à enraciner l'esprit entrepreneurial chez les jeunes par la

mise en place d'un environnement propice aux affaires qui assure la transparence et la promotion de l'emploi et de l'innovation et au travers l'intégration de modules d'initiation à l'entrepreneuriat.

Pour cela, le secteur a instauré au niveau local un dispositif appelé la Maison de l'entrepreneuriat et de l'insertion qui constitue un espace d'échange des idées et des expériences entre stagiaires et diplômés bénéficiaires des divers dispositifs d'aide à l'emploi mis en place par les pouvoirs publics, a-t-il noté. ■

Tunisie / Devant la crise cruciale économique, politique et sociale

Kais Saïed : «La Tunisie est un Etat souverain, elle n'est pas à vendre»

23 ans après sa disparition, l'ombre de Bourguiba plane toujours sur la vie politique, et son souvenir est ancré dans l'imaginaire collectif.

Leader du Mouvement de libération nationale, et premier Président de la Tunisie indépendante, celui qu'on nommait le combattant suprême parmi les bâtisseurs de la Tunisie moderne. Dès le lendemain de l'indépendance, Bourguiba s'est attaqué, d'emblée, aux archaïsmes qui rongeaient la société post-coloniale, en agissant sur deux leviers, la libération de la femme et la promotion de l'éducation de masses. Son règne était marqué par de successifs discours aux différentes étapes de l'histoire nationale, régionale et internationale qui sont gravés dans les mémoires. La Tunisie s'est retrouvée face à une crise économico-financière aigüe en 1986, et un Plan d'ajustement structurel (PAS) lui a été imposé par le FMI. L'histoire se reproduit, avec des différences. Le pays est à ce stade, aux prises avec une crise économique et financière redoutable, dont les facteurs sont multiples, mais qui n'est pas sans rappeler celle survenue il y a 37 ans, avec une incertitude quant à son dénouement. Ainsi le président de la République, Kais Saïed, a souligné,



jeudi dernier dans un discours prononcé, à Monastir, au Mausolée Habib-Bourguiba, à l'occasion de la commémoration du 23^e anniversaire du décès du leader Habib Bourguiba, que «la Tunisie est un État indépendant souverain et ne peut recevoir des instructions de l'étranger, la Tunisie n'est pas à vendre, elle est pour les Tunisiens», a-t-il dit. «La Tunisie dispose de plusieurs ressources pour faire face aux défis économiques et sociaux actuels», a-t-il déclaré, soulignant que le pays n'acceptera, en aucun cas, des diktats de l'étranger. Il a appelé les Tunisiens à faire preuve de responsabilité et à préserver la paix sociale. D'après lui, «le problème de la dette se pose chaque année. Il faut que le Fonds monétaire international (FMI), les ins-

titutions monétaires et le monde entier comprennent que l'être humain n'est pas juste un chiffre. Il faut donc respecter la volonté du peuple et prendre en considération la dimension humaine», a-t-il plaidé. Le chef de l'État a, par ailleurs, critiqué «ceux qui comptent sur des parties étrangères, avides de pouvoir et complotant contre la sécurité de l'État, après avoir spolié des milliards. Leur but était de faire implorer l'État de l'intérieur» a-t-il accusé. À ce propos, il a souligné l'impératif de restituer les fonds spoliés et détournés à l'étranger. Le président de la République a critiqué l'appel au retour à la Constitution de 2014 et la non reconnaissance du nouveau Parlement, estimant qu'évoquer un dialogue national n'a aucun fondement après

la mise en place d'un Parlement élu. «Le dialogue est du ressort du législateur qui adopte les projets de loi», a-t-il ajouté. Évoquant l'arrestation de certains politiques, il a expliqué qu'ils sont détenus pour différents motifs qui n'ont rien à avoir avec la liberté d'expression, citant notamment, blanchiment d'argent, assassinat et spéculation, informe certains médias tunisiens. Le président de la République Kais Saïed a affirmé que les prochaines échéances électorales auront lieu dans les délais. Il a ajouté que sa candidature à l'élection présidentielle est une question prématurée mais qu'il n'abandonnera pas la responsabilité à des personnes dépourvues de patriotisme. Dans une déclaration aux médias dans la ville de Monastir où il s'est rendu au mausolée de la famille Bourguiba, à l'occasion de la commémoration du 23^e anniversaire du décès du leader Habib Bourguiba, Saïed a ajouté qu'il passera le flambeau à celui que le peuple choisira. Il a insisté sur le sens de responsabilité envers la patrie, rejetant tout intérêt pour les postes. «La question ne concerne pas les personnes, mais plutôt l'impératif de commencer une nouvelle étape de l'histoire du pays», a-t-il soutenu dans ses propos récents.

Oki Faouzi

Mali

La Médiation internationale tente de relancer l'Accord de paix d'Alger

La Médiation internationale, dont l'Algérie est cheffe de file, a présenté aux parties maliennes signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, des propositions «concrètes» visant à relancer la mise en œuvre de l'accord, a indiqué dimanche un communiqué de la médiation.

«Conformément à l'engagement pris lors de sa réunion du 13 mars», la Médiation internationale a présenté vendredi aux parties signataires «des propositions concrètes visant à relancer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger», a précisé le communiqué.

Selon le même document, «la Médiation internationale est convaincue que ces propositions, qui tiennent compte des préoccupations exprimées par les parties lors des différentes consultations menées au Mali et en Algérie, sont de nature à renouer la confiance et à favoriser le rétablissement d'un dialogue constructif, sous l'égide du Comité de suivi de l'accord présidé par l'Algérie», note l'APS.

La Médiation internationale «observe avec inquiétude le regain actuel de tension entre les parties signataires». Dans ce contexte, elle lance «un appel pressant aux parties pour qu'elles s'abstiennent de propos et d'actions susceptibles de compromettre les efforts consentis par la médiation en vue du parachèvement du processus

de paix, traduit en actes concrets leur attachement proclamé à l'accord, et placent l'intérêt de leur pays et de son peuple au-dessus de toutes autres considérations», a souligné le document.

La Médiation internationale réaffirme «son engagement total à continuer à accompagner les parties signataires et le peuple malien dans leur quête d'une paix, d'une stabilité et d'une réconciliation durables, dans le strict respect de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de leur pays», a conclu le communiqué.

En janvier 2023, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Mali, El-Ghassim Wane a salué les efforts de la médiation internationale menée par l'Algérie pour promouvoir le dialogue entre les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, note l'APS.

La médiation algérienne pour la paix au Mali est soutenue par la communauté internationale.

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Mali, El-Ghassim Wane a salué les efforts de la médiation internationale menée par l'Algérie pour promouvoir le dialogue entre les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

L'accord d'Alger a pour but le retour de la paix.

Abdelkader T.

Palestine : Les factions palestiniennes appellent à accélérer la mise en œuvre de la «Déclaration d'Alger»

Les factions palestiniennes ont appelé, lundi, à défendre la mosquée Al-Aqsa des agressions sionistes quotidiennes et condamné l'assassinat d'un garçon palestinien à Ariha, à l'est de la Cisjordanie occupée.

Plus tôt lundi, un Palestinien est tombé en martyr sous les balles de l'occupation lors d'une prise d'assaut du camp d'Aqabat Jaber, à Ariha. Le mouvement de résistance Hamas a appelé les Palestiniens dans un communiqué à continuer à occuper Al-Aqsa et à le défendre contre l'attaque sioniste continue. A son tour, le mouvement du Jihad islamique a

déclaré, dans un communiqué distinct, que les «crimes (sionistes) contre les civils palestiniens n'auront pas raison de la détermination de notre peuple à poursuivre son chemin vers la liberté». Pour sa part, le Mouvement libéral palestinien a indiqué que le meurtre d'un garçon à Ariha «prouve l'étendue de l'ignominie» de l'entité sioniste. Et d'ajouter : «Les crimes de l'occupation ne briseront pas la volonté de notre peuple, ni n'arrêteront la marche de sa résistance, au contraire ils augmenteront sa détermination». Quant aux Comités de résistance en Palestine, ils ont assuré dans un

communiqué que «le sang palestinien ne sera pas vain et l'ennemi en paiera le prix», appelant à une «escalade de la résistance».

Dans ce contexte, le Comité de suivi de la Coalition des forces nationales et islamiques a appelé les Palestiniens à «affronter et défier davantage les politiques et mesures de l'occupation à El Qods et ce, par tous les moyens disponibles».

Il a également appelé à plus «d'unité nationale et d'action commune».

APS

Etats-Unis

Biden a annoncé son intention de se présenter à l'élection présidentielle de 2024

Le Président américain Joe Biden a déclaré qu'il avait l'intention de se présenter à la présidence en 2024, mais n'est pas encore prêt à faire une annonce officielle à ce sujet.

«Oui, je prévois d'être réélu, mais nous ne sommes pas encore prêts à l'annoncer», a-t-il déclaré lundi à la télévision NBC. L'élection présidentielle américaine est prévue pour novembre 2024. L'ancien

Président américain Donald Trump a annoncé en novembre 2022 qu'il rejoignait la lutte pour le poste de président. M. Biden a clairement indiqué depuis l'automne 2022 qu'il comptait sur sa réélection. Selon le site Axios, des conseillers et proches collaborateurs de M. Biden estiment qu'il peut annoncer le début de la campagne électorale en juillet ou à l'automne. ■

Aïn Beïda

Le restaurant «Abir Sabil», une tradition perpétuée par l'association Ness El-Kheir

Occasion annuelle d'actions caritatives multiples, le Ramadan dans la ville de Aïn Beïda (26 km à l'Est de Oum El-Bouaghi) s'accompagne de la désormais sacrosainte tradition de l'ouverture par l'association Ness El-Kheir du restaurant «Abir Sabil» servant gracieusement depuis 2012 des repas de rupture de jeûne.



■ L'association Ness El-Kheir fondée en 2012 compte plus de 40 membres actifs.

L'association Ness El-Kheir qui compte plus de 40 membres actifs, s'attache à ouvrir le restaurant «Abir Sabil» qui se trouve sur la route Aïn Beïda-Constantine et qui est devenu dans la ville et même dans ses environs très connue pour les personnes ciblées qui viennent y rompre leur jeûne dans une ambiance conviviale et fraternelle reflétant les valeurs de solidarité du peuple algérien, explique le président de l'association, Riadh Bendada, rencontré par l'APS.

L'attachement de l'association à servir des f'tours aux jeûneurs qu'ils soient des voyageurs passant la ville, des démunis ou des pauvres lui a ainsi permis de gagner la confiance des citoyens et des enfants de la ville d'Aïn Beïda qui n'hésitent point à soutenir ses

diverses actions caritatives, selon M. Bendada, note l'APS. L'association des marchands de légumes de la ville, souligne-t-il, fournit ainsi à Ness El-Kheir tous les légumes dont a besoin le restaurant. Les bouchers assurent, eux, les quantités requises de viande, sans omettre les aides financières des mécènes et des contributions de bénévoles qui mobilisent leurs véhicules pour l'acheminement de tout ce dont a besoin le restaurant «Abir Sabil». La préparation des repas est prise en charge depuis cinq ans et durant tout le mois sacré par le chef Lazhar, assisté par Mme Nadia et des bénévoles de l'association Ness El-Kheir dont les membres

se répartissent en plusieurs groupes qui organisent les tables, servent les plats et se répartissent le long de la route mitoyenne pour diriger à l'approche du f'tour les voyageurs, les automobilistes seuls ou en familles ainsi que les démunis vers le restaurant, selon le président de l'association. L'action de Ness El-Kheir ne se limite pas au seul mois de Ramadan mais s'étale sur toute l'année, assurent plusieurs habitants d'Aïn Beïda qui saluent le dynamisme solidaire de cette association. A ce titre, Raouf, enseignant de français, met l'accent sur les activités intenses de cette association qui traduisent effectivement

les valeurs de solidarité envers les démunis et les malades.

Il cite ainsi sa récente initiative ayant porté durant l'hiver passé sur la distribution d'aides alimentaires, de couvertures et de matelas aux habitants nécessiteux de la cité Bouakez de la ville de Aïn Beïda, note l'APS.

D'autres habitants ont également cité des initiatives similaires de l'association dont celles de «vêtements de l'Aïd», «trousseaux scolaires», «mouton de l'Aïd» et les actions régulières de solidarité avec les centres des personnes aux besoins spécifiques et le foyer des personnes âgées.

L'association Ness El-Kheir, affirme ses membres, veut en outre donner à la solidarité avec les démunis une dimension à impact plus permanent en œuvrant à transformer les ménages nécessiteux en ménages productifs par leur dotation en machines à coudre ou en appareils de fabrication de gâteaux, de sorte à leur assurer des revenus constants.

On assiste, depuis le début du Ramadan, à un important élan de solidarité de la société civile au bénéfice des nécessiteux.

Les restaurants Errahma sont érigés un peu partout pour les nécessiteux.

K. El Hadi

Constantine

Découverte d'un atelier clandestin de fabrication de boisson

Un atelier clandestin de fabrication de «cherbet» (boisson fraîche à base de citron) a été découvert à l'avenue Kitouni Abdelmalek, dans le centre-ville de Constantine, et plus de 900 litres de ce type de boisson impropre à la consommation saisis, a-t-on appris lundi auprès des services de la direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE). L'opération s'est soldée par la saisie d'une quantité de 938 litres de «cherbet» impropres à la consommation et 135 kg de sucre dans une station de lavage de véhicules servant à la fabrication de ce type de boisson, a déclaré à l'APS le chef du service de la qualité et de la pro-

tection du consommateur au sein de la DCPE, Nouredine Boughagha. La quantité de «cherbet» a été détruite, tandis que le sucre saisi a été acheminé vers le siège du bureau local du Croissant-Rouge algérien (CRA), a-t-il fait savoir, a précisé le même responsable, soulignant que cette intervention, qui s'inscrit dans le cadre de la protection du consommateur et de la répression de la fraude, a été effectuée par les agents de contrôle du DCPE, en coordination avec les services de la police. M. Boughagha a indiqué que le dossier de l'affaire a été transféré aux instances judiciaires compétentes. Par ailleurs, 15,80 tonnes de produits alimen-

taires ont été saisies durant les dix (10) premiers jours du mois de Ramadhan en cours dans les différentes communes de la wilaya, a-t-on ajouté de même source. Parmi la quantité saisie, 5,62 tonnes de produits d'alimentation générale, 4,87 tonnes de boissons gazeuses et 3,70 tonnes de viandes rouges et blanches, a-t-on détaillé.

Au terme des 2.605 interventions effectuées par les services de la DCPE, il a été procédé à l'établissement de 786 procès-verbaux, 794 diverses infractions liées au défaut du registre de commerce et le manque d'hygiène, entre autres, a-t-on révélé.

Agence

Blida

Actions humanitaires pour les catégories nécessiteuses

Depuis le début du mois de Ramadhan, associations et établissements caritatifs de la wilaya de Blida se sont lancés dans une véritable compétition, dont l'enjeu n'est autre que le soutien des efforts de l'Etat visant la prise en charge des catégories nécessiteuses de la population, mais aussi des personnes de passage et des ouvriers des chantiers de construction vivant loin de leur famille. Comme à chaque Ramadhan, les associations et établissements caritatifs de la wilaya se mobilisent dans des opérations de solidarité tous azimuts, visant notamment la distribution de colis alimentaires et l'organisation de tables de l'iftar (rupture du jeûne), outre la livraison de plats chauds aux domiciles de familles à faible revenu se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer vers ces restaurants. Le Croissant-rouge algérien (CRA) figure en tête de liste de ces établissements pionniers de l'action caritative.

Durant ce mois de Ramadhan, il a procédé à l'ouverture de sept restaurants de l'iftar, à travers la wilaya. Il s'agit notamment de deux restaurants, le premier réservé aux familles nécessiteuses à la cité Deriouche de Bouaârfa, et le deuxième à la nouvelle-ville de Bouinane, dédié à la distribution de repas aux ouvriers des chantiers de construction vivant loin de leur famille, selon les explications du commissaire de wilaya du CRA, Abdelkrim Berkaâ. Il a signalé la mobilisation au niveau de ces restaurants de 158 jeunes scouts, pour la distribution de 1.200 plats chauds/jour, en plus d'un grand nombre de jeunes bénévoles qui contribuent au succès de cette action caritative. Parallèlement à ces restaurants, le CRA a procédé à la distribution de 800 colis alimentaires depuis le début du mois sacré à jeudi dernier, et l'opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré. La section locale du CRA a pris part à

cet élan de solidarité en élaborant un plan d'action pour l'ouverture de restaurants de l'iftar et la distribution de colis alimentaires, en plus de partager l'iftar avec des personnes contraintes à vivre éloignées de leur famille, dont celles du foyer pour personnes sans abris des hauteurs de Chréa, a signalé le secrétaire du bureau de wilaya, Tahar Lahreche.

Des entreprises industrielles et des femmes au foyer participant

Le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) est l'autre «grand» habitué des opérations de solidarité Ramadhan. L'établissement a lancé la distribution de 7.500 colis alimentaires à des familles nécessiteuses de Blida, mais aussi de plusieurs wilayas voisines, dont Tipasa, Djelfa, Aïn Defla et Médéa, a indiqué son président, Fethi Amour. Ce dernier a relevé que plusieurs en-

treprises affiliées au Club ont consacré une partie de leurs fonds à cette noble action à laquelle elles ont contribué par des aides en nature ou en espèce. La même association s'apprête, également, à la distribution de près de 5.000 tenues de l'Aïd à des orphelins, avant la fête de l'Aïd El-Fitr. De nombreux restaurants et traiteurs de la wilaya ont aussi rallié cet élan de solidarité, en assurant des plats chauds aux nécessiteux, tout au long de ce mois de Ramadhan. La solidarité Ramadhan est également le fait de nombreuses femmes au foyer, qui se font un devoir de préparer, chez elles, des repas à distribuer aux passants ou aux familles nécessiteuses, qui les contactent suite à des annonces publiées sur les pages Facebook locales. Encore une preuve du formidable esprit de solidarité et de cohésion animant les algériens durant ce mois de Ramadhan.

Agence

INFO EXPRESS

Hassi-Messaoud Donner un nouveau souffle aux projets restants

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Mohamed Tarek Belaribi a mis l'accent dimanche à partir de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud (80 km nord de Ouargla) sur la nécessité de donner un nouveau souffle aux projets restants relevant de ce pôle urbain. S'exprimant en marge d'une présentation faite à la délégation ministérielle sur la nouvelle ville à la base de vie de l'Entreprise nationale Cosider, M. Belaribi a souligné «la nécessité de donner un nouveau souffle aux projets restants dans la nouvelle ville de Hassi-Messaoud, tout en assurant le suivi des travaux sur le terrain». Il a, à ce titre, insisté sur l'importance d'accorder davantage d'intérêt à la réalisation de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud qui figure parmi les projets stratégiques du pays et dont le rythme imprégné aux travaux est «très lent», selon les services de la wilaya. Après avoir écouté un exposé sur la situation actuelle des travaux d'aménagement et de réalisation des VRD (voirie et réseau divers), le ministre a instruit les responsables locaux du secteur de l'habitat à assurer le suivi des chantiers et respecter la qualité des travaux de réalisation des logements et équipements publics. M. Belaribi a procédé, à l'entame de sa tournée de travail, à la pose de la première pierre d'un projet de 2.400 logements publics locatifs (LPL) au niveau du quartier Bamendil (périphérie de Ouargla).

entretien

Karine Bechet-Golovko : «L'ONU ne survivra pas à la guerre en Ukraine» (II)

L'on remarque aussi que s'il y a une avancée de l'armée ukrainienne, elle est immédiatement surmédiatisée. S'il y a une avancée de l'armée russe, elle est d'abord niée, qualifiée de propagande russe, avant d'être reconnue mais minimisée. Le problème fondamental derrière tout cela est que l'Occident est en guerre contre la Russie par l'intermédiaire de l'Ukraine : non seulement en raison des nombreux mercenaires et volontaires mais aussi parce que l'Occident forme, fournit, finance l'armée en Ukraine. Enfin, l'Occident prête, et il va bien falloir rembourser. Soyons réaliste, il ne va pas prêter à perte. Or, cela atteint des sommes tellement importantes qu'objectivement l'Ukraine ne pourra pas rembourser, quoi qu'il se passe. Tout cela explique ce discours assez confus et chaotique, parce que les élites politiques en Occident ne peuvent pas dire à leurs populations qu'elles font la guerre pour des intérêts qui ne sont pas les leurs, sans avoir lancé les formalités juridiques préalables légitimant leur intervention, et sans avoir demandé l'avis de leurs populations. Mais pas d'inquiétude, tout se passe mal.

(Rires).

Le discours médiatique atteint des sommets d'absurdité. Je ne sais plus quel média français avait expliqué très sérieusement que la Russie récupérait les machines à laver qu'elle envoyait sur le front afin de récupérer les puces électroniques. Soit. Et en même temps, ils ont peur qu'une bombe atomique tombe en Europe. En toute logique, ils devraient alors plutôt craindre qu'une machine à laver leur tombe sur la tête. C'est vraiment absurde.

(Rires). Depuis le début de l'opération spéciale russe en Ukraine, on assiste à une propagande occidentale débridée contre la Russie. Peut-on parler de «liberté d'expression», de «droits de l'Homme» et de «démocratie» en Occident, sachant que les médias occidentaux ne jouent pas leur rôle d'informer le citoyen ?

Je vais juste reprendre vos termes. On peut parler de «liberté d'expression», de «droits de l'Homme» et de «démocratie» en Occident, absolument, puisque ce sont des expressions typiquement occidentales, donc à partir du moment où les Occidentaux ont eux-mêmes défini les concepts, ils les appliquent (rires). Ainsi, les gens sont libres de dire ce qu'ils sont autorisés à dire dans les limites très serrées du champ d'expression. A l'intérieur du précarré, les hommes sont totalement libres. Il est vrai que les frontières de cette «liberté d'expression» sont de plus en plus réduites, mais comme les gens semblent réagir de moins en moins, ça se passe plutôt bien. Quant aux «droits de l'Homme», il est assez intéressant de voir que les droits de l'Homme en tant que tels ne sont pas remis en cause, c'est au changement de la conception de l'homme à laquelle nous assistons. C'est-à-dire que tous les êtres humains ne sont manifestement plus des hommes dignes d'avoir des droits. Ainsi, il semble que, dès le départ, le concept était totalement fourvoyé et ethnocentrique. Maintenant, il est devenu surtout très idéologisé. En ce qui concerne la démocratie, il me semble que, justement, pour revenir sur l'exemple avec lequel on a commencé, à savoir la Géorgie, celle-ci illustre parfaitement la conception actuelle de la démocratie en Occident. Ces trois concepts que vous avez utilisés sont très symboliques,



parce que ce sont les meilleurs slogans de ce monde occidental. «Liberté d'expression», «droits de l'Homme» et «démocratie», je pense que lorsqu'on a dit ça, on a à peu près tout dit sur l'Occident, surtout quand on ne rentre pas dans les détails. Ils illustrent parfaitement cette espèce de Pax Americana dans laquelle nous sommes tombés depuis un certain nombre d'années. En revanche, on voit avec plaisir la montée de la contestation de ce monde, notamment avec les manifestations. Ainsi, les gens, malgré une intensité de propagande inégalée et parfaitement intrusive, ne se laissent pas tous avoir, beaucoup osent lever la tête. On voit se développer aussi des médias alternatifs, d'autres sources d'information, même si la répression est présente. Vous comprenez très bien de quoi je parle.

Oui, les cas de Russia Today, Sputnik, etc... interdits en Europe ?

En effet, mais pas seulement. Quand on ne travaille pas dans la ligne, on ne reçoit pas que des messages de félicitations. Ceci démontre cette évolution presque «normale», à partir du moment où le système devient ouvertement totalitaire – ce qu'il est en train de se passer aujourd'hui. Nous étions avant dans une forme de totalitarisme soft où les frontières étaient floues. Il était plus difficile à combattre car plus difficile à saisir. A partir du moment où l'on arrive à une forme de totalitarisme rigide, le mouvement de résistance intellectuel, humain, se met naturellement en place, l'instinct de survie se réveille. Souhaitons à la résistance de grandir et de grandir rapidement. Elle est vitale. Une autre question qui me tient à cœur. Depuis un bon moment, l'Algérie subit des attaques de la part de sénateurs et députés américains et aussi de députés européens parce qu'elle achète son armement auprès de la Russie.

Comment expliquez-vous une telle arrogance et cette ingérence de la part des Occidentaux vis-à-vis des pays tiers ?

C'est exactement ça, de l'arrogance. Comme on l'a dit tout à l'heure, tous les pays n'ont pas le droit d'être souverains. L'Algérie, en ayant fait des choix qui sont politiquement courageux, a osé la souveraineté, ce qui a été considéré comme un affront personnel par ce monde atlantiste. L'Europe s'est écrasée, comment l'Algérie ose-t-elle lever la tête ? Lors de la diffusion, par exemple, des débats politiques sur AL24News, beaucoup de mes lecteurs qui sont en France me disent que,

désormais, c'est en Algérie que l'on trouve la liberté d'expression et non plus en France. L'effet positif, que je note avec plaisir, est que ça réveille les liens qui unissent nos peuples et personnellement j'en suis très heureuse. Si l'on peut se retrouver, au-delà des élites politiques sur lesquelles il vaut mieux éviter de compter, si les peuples arrivent à se retrouver autour de ces valeurs réelles, autour de cultures que l'on a en commun, je trouve que ce sera une très bonne chose et c'est justement l'un des moyens fondamentaux pour lutter contre cette globalisation qui dévore les Etats, mais qui dévore aussi les hommes et les sociétés, parce qu'elle détruit nos cultures, nos valeurs et notre civilisation.

Dans ce conflit, je trouve que l'Algérie a eu une réaction extrêmement saine et extrêmement courageuse. Malheureusement, peu d'Etats ont aussi ouvertement affirmé leur position comme l'a fait l'Algérie, qui l'assume et qui la tient malgré l'ampleur des pressions qui pèsent sur elle aujourd'hui. J'espère qu'elle pourra devenir un symbole et je pense au Mouvement des Non-Alignés. Il me semble qu'aujourd'hui qu'il est important de réveiller ce mouvement. On ne doit pas s'aligner, on doit défendre sa propre culture, sa propre civilisation. Il est important de comprendre que ce combat, si on le mène avec la Russie, on ne le mène pas pour la Russie, on le mène pour soi. La Russie a ouvert la voie, elle porte l'étendard et elle est partie devant au combat en première ligne. Mais si l'on veut sauver nos pays, on ne peut pas la laisser seule dans ce combat, parce que c'est à nous de le faire pour nos pays aussi.

Il y aura bientôt une réunion du Mouvement des Non-Alignés en Algérie...

C'est très bien. C'est très intéressant.

Comment expliquez-vous qu'il n'y ait pas eu de grand mouvement antiguerre en Europe occidentale ?

J'ai toujours du mal avec ce mouvement «antiguerre». Sans être pour la guerre, il y a un moment où le conflit est inévitable, quand il n'y a plus d'autres moyens de préserver sa sécurité. Le problème, ce n'est pas d'être contre la guerre, le problème est de savoir pour quelle paix l'on est. Donc, j'ai du mal avec cette expression. Indépendamment de cela, je pense qu'il y a eu peu de mouvements en Occident, même si l'on note l'activité sincère et forte en France, par exemple, de Florian Philippot, parce que les sociétés occi-

dentes ont fait le choix d'un certain type de paix qui ne tolère que la capitulation de la Russie, qui refuse de voir que le conflit n'a pas débuté en février et qui ne veut rien savoir de ce qui s'est passé depuis 2014 avec le Maïdan, quand toute la société ukrainienne a été militarisée, radicalisée par les aides américaines et européennes et les nombreux programmes de l'OTAN, les formations des élites, les différents programmes internationaux, etc. Ces sociétés européennes ne veulent rien savoir de 2004 et de la «Révolution orange», quand le système politique ukrainien a été brisé institutionnellement avec l'organisation d'un troisième tour des élections présidentielles sous l'égide de l'OSCE. Ainsi, les élites européennes ont fait le choix de la Pax Americana. Et les sociétés ont fait celui du confort de la cécité complaisante. Or, dans cette paix-là, il ne peut y avoir que la guerre. Si vous reconnaissez le droit aux peuples d'avoir des intérêts légitimes, il est possible de négocier, il est possible de trouver des compromis et la guerre n'est pas inévitable. En revanche, lorsque vous estimez avoir le monopole de l'intérêt légitime, comme dans ce monde global atlantico-centré, vous arrivez à combattre tout ce qui n'entre pas dans votre conception de l'intérêt légitime. Donc, vous produisez vous-même la guerre.

Quand je parle de manifestations antiguerre, c'est pour évoquer le fait que les gens ne s'intéressent plus à la politique. Le conflit en Ukraine nous a montré que les gens qui ont une position anti-impérialiste, anti-hégémonie américaine sont minoritaires dans les pays occidentaux...

C'est le résultat de combien d'années de travail des sociétés occidentales, avec ces programmes de prise en main des élites politiques et intellectuelles, avec la reprogrammation des politiques culturelles et l'on voit les résultats avec l'idéologisation du cinéma, du théâtre, de la littérature. N'oublions pas que, suite à l'intégration des pays européens dans le tissu des organismes internationaux, on assiste également à la prise en main des programmes scolaires, qui forment – ou déforment – les esprits dès la jeunesse et produisent ensuite les adultes dont cette société a besoin. Lorsque les élèves n'étudient plus leur histoire, ne comprennent même pas d'où ils viennent, qui ils sont, quand ils n'ont plus de peuple, plus de patrie, que voulez-vous qu'ils défendent ? Nous produisons des égoïsmes sans substance. Nous sommes à l'époque des gens sans patrie, des individus se promenant dans une espèce de «Global Village», sans avoir d'attachement avec leur pays. Moi, je suis française, j'habite en Russie, mais je sais que je suis française. Cela fait partie de mon identité et de ma chair. Le problème, c'est que les gens n'ont pas forcément d'attachement ni pour le pays d'où ils viennent, ni pour le pays où ils vont. Leur comportement est purement utilitaire. Le cadre est agréable, je reste, si le cadre me déplaît, j'exige de pouvoir aller ailleurs. Il n'y a pas de place pour l'engagement politique dans ce contexte.

Un vrai déracinement...

Et quand vous êtes déraciné, qu'est-ce que vous allez défendre ? Quel pays allez-vous défendre ? Du coup, vous comprenez ces manifestations en Géorgie pour défendre les agents étrangers.

**Suite et fin
Interview réalisée
par Mohsen Abdelmoumen**

TOURISME CULTUREL

LE TR D'ORAN INTÈGRE LE CIRCUIT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA WILAYA

Le théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran a été intégré, parmi les parcours agréés de la capitale de l'Ouest algérien, dans le circuit touristique et culturel de la wilaya, a-t-on appris auprès de cet établissement culturel.

Le théâtre d'Oran accueille un flux important de visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur du pays, faisant de lui un parcours touristique et culturel parmi les itinéraires touristiques agréés par la Direction du tourisme et de l'artisanat, a indiqué son directeur, Mourad Senoussi. Cette initiative fait suite à l'expérience réussie réalisée par cet établissement théâtral lors des Jeux méditerranéens organisés à Oran l'été dernier, sachant que cet édifice a accueilli de nombreuses délégations participantes et de visiteurs de wilayas du pays, a-t-il rappelé.

Le théâtre Abdelkader Alloula, classé patrimoine national en novembre dernier dans la liste nationale des biens culturels protégés, enregistre entre 40 et 60 visiteurs/jour en période d'accueil le matin excepté le dimanche et le lundi, la soirée étant réservée aux activités théâtrales et culturelles.

Il est prévu après le mois sacré de Ramadhan, une rencontre entre les responsables du théâtre régional et des agences de tourisme et de voyages exerçant dans l'Ouest du pays, pour intégrer cette structure culturelle dans les circuits touristiques, organisés par ces dernières avec le soutien de la Direction du tourisme et de l'artisanat, a-t-on souligné.

Pour mieux faire connaître cet édifice culturel qui porte le nom de l'un des piliers du théâtre algérien, le défunt dramaturge Abdelkader Alloula, une exposition se tient au sein de son hall, mettant en relief les différentes activités qu'il exerce, ainsi que des habits et accessoires utilisés dans des représentations théâtrales.

Dans le cadre des visites pédagogiques gratuites, le théâtre d'Oran reçoit des enseignants et des enfants du préscolaire pour les familiariser de près avec les différents métiers du théâtre, a indiqué M. Senoussi.

Le billet d'entrée pour visiter le théâtre est à 100 DA pour ceux qui viennent des différentes wilayas du pays et à 200 DA pour les touristes étrangers.

R.C.

Histoire

Il y a 152 ans, l'insurrection de Cheikh Aheddad ouvrait la voie à l'indépendance

Il y a 152 ans, Cheikh Belhaddad déclenchait une insurrection anticoloniale, considérée comme un moment majeur du cheminement national vers la libération du pays, au vu de son ampleur et son impact populaire ayant ébranlé les certitudes de l'occupant et convaincu les Algériens qu'il n'y a pas de salut pour le pays en dehors de la lutte armée..

L'insurrection de Cheikh Belhaddad, de son vrai nom, ou Cheikh Aheddad, comme il est connu populairement, dont la commémoration est prévue le 8 avril, est venue donner un prolongement aux soulèvements antérieurs, notamment ceux de l'émir Abdelkader (1932-1947), d'Ahmed Bey, des Zaâtcha, de la Dahra en 1845, conduite sous la férule de Cheikh Boubaghla, Lalla Fathama N'soumer et Ouled Sidi-Cheikh, qui se sont succédés de 1846 à 1870.

Elle a également intensifié l'engagement patriotique envers la nation grâce à une mobilisation jamais réalisée, comme affirmé par des historiens et chercheurs.

L'appel à la révolte, lancé solennellement le 8 avril 1871 par Cheikh Aheddad au cours d'une harangue à la place du marché de Seddouk, dans la-



quelle il a soutenu l'idée de «jeter les français à la mer», a eu un écho phénoménal dans presque tout le pays, notamment de Sour-El-Ghozlane jusque dans le Constantinois, rapporte l'historiographe Idir Hachi dans son livre consacré à l'insurrection de Cheikh

Aheddad intitulé «1871, une levée en arme pour l'honneur de la patrie», édité en mai 2021.

L'appel a enrôlé pour la cause, selon l'historiographe, quelques 800.000 personnes dont 200.000 combattants armés, pour une population

générale atteignant à peine 2,5 millions d'âmes.

L'insurrection a duré près d'une année et porté des coups sévères à l'armée coloniale, laquelle, pour la contrer, a dû mettre en action plus de 80.000 soldats et une répression sans pareil, tuant, brûlant et mettant aux arrêts des centaines de personnes dont nombre ont été déportés au bagne de la nouvelle Calédonie dont les enfants de cheikh Aheddad, Aziz et M'Hand, relate Hachi. L'opération s'est accompagnée par ailleurs de la confiscation et la séquestration de 2,5 hectares de terres appartenant aux autochtones, selon l'historien français Robert Charles Ageron, spécialiste de la colonisation française en Algérie.

Les conséquences furent terribles mais attendues, et à l'origine, cheikh Belhaddad les appréhendait. C'est cheikh El Mokrani, qui était déjà engagé dans la lutte armée avec 15.000 hommes dès mars 1871, et ses enfants El Aizi et M'Hand qui l'ont poussé à s'y résoudre.

«Ca va être une énorme épreuve (El mehna). Mais il faut y passer», avait alors répliqué cheikh Aheddad, en donnant son accord pour alier et unir les forces de la Tariqa Erahmania, constituées en réseau à travers les zaouiyas, dont il était le chef spirituel, et celle d'El-Mokrani. Leur brassage a fini par embraser tout le pays.

R.C.

Festival national de la chanson chaâbi d'Alger

Quatre jeunes interprètes distingués

Quatre jeunes interprètes du chaâbi parmi les candidats finalistes au 12e Festival national de la chanson chaâbi, ont été distingués dimanche soir à Alger en clôture de cet événement dédié à ce genre de musique populaire lors d'une cérémonie de remise des prix aux lauréats.

Le jury, présidé par Mustapha Bouafia, a décerné le 1er Prix à Fayçal Boukhetache de Tiaret, le 2e Prix à Amir Dilmi (Alger), alors que Rabah Izbatène, alias «Nouss», de Béjaïa, est arrivé en troisième place de ce concours national ouvert dans le cadre de ce festival.

Le jury a remis son prix (du jury) à Ghofrane Ibtihal Bouache de Tîpasa, lycéenne de 16 ans qui a baigné dans la musique andalouse depuis sa tendre enfance avant de se tourner vers le chaâbi pour entamer une carrière qui s'annonce prometteuse. Les lauréats ont été récompensés lors d'une cérémonie organisée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, en présence



de personnalités culturelles et interprètes de chanson chaâbi dont Kamel Aziz, finaliste en 2006 de la première édition de ce festival, qui a animé un récital à l'occasion. Les lauréats recevront également des récompenses financières allant de 100.000 DA à 200.000 DA en plus des attestations remises en présence des candidats et des membres du jury, au côté du com-

missaire du festival, Abdelkader Bendamèche. Le membre du jury, Khaled Chaâlal Yacine, a relevé un niveau «assez élevé» des candidats, notant que l'évaluation tient compte de plusieurs critères notamment l'originalité et la capacité de réciter le texte (qcid), la créativité et l'harmonie entre la mélodie et le rythme du texte. «Le jury, a établi des paramètres met-

tant en avant la créativité donnant un nouvel élan au texte chanté», a-t-il encore expliqué. Ouverte jeudi, l'édition 2023 de cet événement dédié à la chanson chaâbi, a mis en compétition 16 jeunes interprètes finalistes venant de 15 wilayas, sélectionnés par un jury à l'issue des masters-class qu'ils ont suivies en mars dernier, et encadrées par des professionnels et interprètes de cette musique populaire. En clôture de cette édition, le lauréat Fayçal Boukhetache, accompagné par un orchestre dirigé par El Hadi El Anka, a animé un récital chaâbi devant un public nombreux.

Organisé depuis 2006, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival culturel national de la chanson chaâbi, vise à préserver ce genre de musique populaire en assurant une relève parmi les jeunes interprètes, à travers un accompagnement artistique et académique.

R.C.

Ligue 2

Le GCM respire, son coach réclame du «soutien financier»

→ L'entraîneur du GC Mascara, Mohamed Yesaad, a mis en valeur la victoire à domicile de son équipe face au RC Kouba (2-0), dans le cadre de la 24^e journée de la ligue 2 (Gr. Centre-Ouest) jouée samedi, et qui lui a permis de s'éloigner relativement de la zone rouge, tout en réclamant du soutien financier de la part des autorités locales.

Dans une déclaration à la cellule de communication de son club, Mohamed Yesaad, en poste depuis quelques semaines, a salué les efforts consentis par ses joueurs «qui méritent tous les égards après avoir réussi à remettre l'équipe sur rails», s'est-il réjoui.

Et d'ajouter : «J'espère que tous ces efforts seront récompensés en fin de saison en parvenant à maintenir l'équipe en Ligue 2, même si un club de l'envergure du GCM était censé briguer l'accession et non pas jouer sa survie dans ce palier.» Les gars de la ville de «l'Emir Abdelkader» sont sur une courbe ascendante depuis quelques journées, sonnante leur réveil au bon moment après avoir flirté avec la relégation depuis pratiquement la fin de la phase de la phase aller.

Cette résurrection a permis aux «Vert et Blanc» de se hisser à la 11^e place au classement avec 25 points, devançant de quatre longueurs le 14^e et premier potentiel reléguable, le WA Tlemcen.



■ Cette résurrection a permis au GCM de se hisser à la 11^e place au classement.

(Photo > D. R.)

«Ce succès face au RCK est d'une importance vitale car intervenant contre un concurrent direct dans la bataille du maintien», a encore souligné le coach Yesaad, dont l'équipe est invaincue depuis quatre journées.

Cet entraîneur a, néanmoins, mis en garde ses protégés contre «tout excès de confiance», estimant que les prochaines journées seront «décisives» pour l'avenir du club en Ligue 2, appelant au passage les autorités locales et les opérateurs économiques de la ville de venir en aide au GCM, «en butte à une crise financière aiguë, ayant privé les joueurs de percevoir leur dû», s'est-il plaint.

Cette crise financière qui a marqué le quotidien du champion d'Algérie en 1984, a été pour beaucoup dans son parcours en dents de scie cette saison, et causé le départ de deux entraîneurs jusqu'à présent, en l'occurrence, Aziz Abbes et son successeur Mokhtar Assas, ainsi que des grèves à répétition des joueurs, rappelle-t-on.

Lors de la prochaine journée, le GCM se rendra à Relizane, une aubaine pour conforter davantage ses chances dans la bataille du maintien face à un «Rapid» local qui a déjà posé les deux pieds en division inférieure.

EN DEUX MOTS

Sanction : L'USMA écopé d'un match à huis clos

L'USM Alger a écopé d'un match à huis clos pour «utilisation de fumigènes», a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football lundi dans un communiqué.

«Nous informons notre public que la commission de discipline, réunie ce lundi à 11h, a décidé d'infliger un match à huis clos au club pour utilisation de fumigènes lors du précédent match en déplacement face à l'ES Sétif (défaite 1-0)», a indiqué le club sur sa page officielle Facebook.

La direction du club a appelé les supporters à ne pas acheter, via la plateforme «Tadkirati», les billets pour le prochain match prévu mercredi à domicile face à l'USM Khenchela (22h30), comptant pour la mise à jour de la 17^e journée.

«Les supporters qui ont déjà acquis leurs billets seront remboursés dans les trois prochains jours», conclut le communiqué.

L'USMA pointe à la 8^e place au tableau avec 29 points, à six longueurs de retard sur le podium. Les «Rouge et Noir» comptent quatre matches en retard.

Toulouse FC

Chaïbi signe son 8^e but de la saison

→ Le milieu offensif international algérien Farès Chaïbi (Toulouse FC) a signé dimanche son 8^e but de la saison, toutes compétitions confondues, lors de la victoire décrochée en déplacement face à Montpellier (2-1), dans le cadre de la 30^e journée de la Ligue 1 française de football.

Quelques jours après avoir offert la qualification à son équipe pour la finale de la Coupe de France aux dépens d'Annecy (2-1), Chaïbi (20 ans) a récidivé pour contribuer à une précieuse victoire dans la course pour le maintien.

Les Toulousains ont ouvert le

score à la 31^e avant que Chaïbi ne fasse le break à la 85^e minute, profitant d'une balle relâchée par le portier montpelliérain. Les locaux ont réduit le score par Wahi (88^e).

Grâce à ce succès, Toulouse respire et se hisse à la 12^e place au classement avec 38 points, à douze longueurs du premier reléguable le RC Strasbourg. Formé au FC Lyon, Chaïbi a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale lors de la double confrontation face au Niger, le 23 mars à Baraki (2-1) et le 27 mars à Tunis (1-0), comptant pour les

3^e et 4^e journées (Gr. F) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire.

Entré en cours de jeu lors du premier match face au «Mena», Chaïbi était à l'origine du deuxième but des «Verts», en servant sur un plateau Bouanani, qui à son tour a remis sur Mahrez pour marquer le but victorieux.

Lors de la seconde rencontre disputée au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), il a signé sa première titularisation sous le maillot national. ■

RSC Anderlecht

Rétabli de sa blessure, Slimani rejoue face à Westerlo

→ L'attaquant international algérien du RSC Anderlecht Islam Slimani, remis d'une blessure à la cuisse, a retrouvé la compétition ce dimanche, à l'occasion de la réception de Westerlo (0-0), dans le cadre de la 32^e journée du Championnat belge de football.

L'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale qui a débuté la rencontre sur le banc, a fait son apparition en seconde période (70^e) en remplacement du Belge Benito Raman.

Le joueur algérien devait retrouver les terrains dimanche dernier lors de la victoire décrochée en déplacement face à KAS Eupen (1-0) en championnat, avant que le staff technique ne décide de le préserver.

Slimani s'est blessé à la cuisse lors du match face à l'OH Louvain (victoire 2-0), disputé le 19 mars der-

nier, dans le cadre de la 30^e journée de la «Pro League Jupiler».

Cette blessure a contraint l'ancien buteur du Sporting Lisbonne à déclarer forfait pour la double confrontation face au Niger, le 23 mars à Baraki (2-1) et le 27 mars à Tunis (1-0), comptant pour les 3^e et 4^e journées (Gr. F) des qualifications de la CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire. Il a été remplacé par l'attaquant d'Al-Sadd (Div. 1/ Qatar) Baghdad Bounedjah. Slimani (34 ans) a rejoint le club belge au dernier jour du mercato d'hiver, pour un contrat jusqu'à la fin de la saison en provenance du Stade brestois (Ligue 1/ France). Anderlecht pointe à la 9^e place au tableau avec 46 points, à une longueur qualificative aux play-offs. ■

Handball

Le MC Oued Tlalat se sépare de son entraîneur

→ La direction du MC Oued Tlalat, club pensionnaire de championnat national d'Excellence de handball (hommes), a annoncé lundi avoir mis fin aux fonctions de son entraîneur Daoudi Boumediene pour «mauvais résultats».

Cette décision intervient 48 heures après la défaite à domicile du MCOT face au leader du Groupe C, le CR Bordj Bou Arréridj (36-26) pour le compte de la 12^e journée du Championnat. Du coup, le club de la banlieue d'Oran hypothèque ses chances dans la course à la qualification au play off, en reculant à la

sixième place avec 10 points, distancé de quatre points par l'ES Arzew, sachant que seuls les quatre premiers de chaque poule disputeront le tournoi du titre.

Le MCOT est toutefois bien parti pour assurer son maintien en Excellence avant cinq journées de la fin du championnat. Cette formation compte six points d'avance sur le premier potentiel reléguable, le MB Sig, huitième et avant dernier du groupe avec 2 points seulement, alors que le MC Oran ferme la marche de cette poule avec un seul point au compteur. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**

Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Toulouse FC

Chaïbi signe son 8^e but de la saison

le match à suivre

Ligue 2

Le GCM respire, son coach réclame du «soutien financier»

football

RSC Anderlecht

Rétabli de sa blessure, Slimani rejoue face à Westerlo

Football algérien

Les clubs se plaignent de l'arbitrage, la riposte tarde à venir

→ Après le Belge José Riga et l'Algérien Abdelkader Amrani, Miloud Hamdi est le troisième entraîneur licencié cette saison par la JS Kabylie. Venu avec des intentions de réaliser d'excellents scores qui permettraient au club, menacé de toute part, de se débarrasser des griffes des arbitres, notamment, mais il aura échoué. Un échec mais aussi des interrogations. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?

Lui, en tant qu'entraîneur ? Quelques joueurs ? La gestion du club qui connaît beaucoup plus de bas que de haut ? De violentes questions ne cessent de faire voler en éclats les situations qui drapent le logo du club le plus titré en Algérie. Une crise qui lamine tous les étages du club. Le bilan de la JSK : quatre victoires, trois nuls et sept défaites. Cela n'a pas suffi pour redresser la barre. Pour paraphraser l'ex-sélectionneur de l'équipe nationale, Christian Gourcuff «tant que les arbitres n'auront pas d'intelligence dans le discernement (sic), on sera toutes les semaines confrontés à ce type de situation. Il y a une main qui n'est pas volontaire, il met un carton jaune, c'est une aberration, c'est une insulte au jeu». C'est dire que le football vit sous le régime de l'irresponsabilité, et celle-ci est parfaitement organisée. Pour



■ L'arbitrage, un mal qui ronge le football algérien ?

(Photo : D. R.)

préservé le but de la victoire, quelques joueurs, dit professionnels, ne manquaient pas de rouler sur le terrain brûlant en se tordant de douleur feinte après un coup imaginaire. Ne dit-on pas que le rêve protège le sommeil. L'arbitrage, lui, protège le jeu et les joueurs, mais ce n'est souvent pas le cas».

La JSK y croit encore !

Dans le sillage des commentaires et des analyses des professionnels, on y croit encore à un sursaut qui lui évitera la relégation à ce grand club le plus titré du Championnat d'Algérie. Un revers qui les place dans une position relégable, à un peu enviable 15^e place (sur 16) au classement. Leur adversaire du jour, désormais 14^e, compte trois points de plus. Un bilan qui illustre parfaitement que rien ne peut se réaliser avec des arbitres qui continuent de miner des rencontres. Dans un communiqué publié sur son site officiel, la JSK dénonce «les erreurs d'arbitrage pour le moins répétitives dont est victime l'équipe depuis le début de la phase retour». Sur ces entrefaits, la JSK a interpellé, par ailleurs, les instances footballistiques et la commission d'arbi-

trage pour prendre des «mesures urgentes» et «mettre fin à ces pratiques vicieuses et irresponsables qui tendent à nuire au club». Cette réaction du club kabyle est intervenue au lendemain du match JSK-HBCL où l'arbitre Oukil a omis de valider, comme le souligne d'ailleurs le club du Djurdjura dans son communiqué, un but «qui ne souffrait d'aucune irrégularité». De plus, la direction de la JSK rappelle également «des penaltys non sifflés en sa faveur lors des dernières confrontations face à l'ASO et au CSC, qui auraient pu changer la position de son classement».

Même discours, même dégoût, même méfiance

Hier c'était le président du MC Alger, Hadj Redjem, qui tirait la sonnette d'alarme «je demande aux responsables du football de revoir les actions du match. Il leur revient d'en juger. Avec l'arbitrage catastrophique, je ne crois pas que le niveau du foot national va progresser. Hier, on a vu la JSK, c'était une erreur flagrante. A Chlef, on a perdu 2 points sur une erreur de l'arbitre qui a

sifflé une position de hors-jeu ; aujourd'hui, il aurait sifflé au moins un, un carton rouge valable aussi. Qu'est-ce que je peux ajouter si ce n'est que 15 jours de travail partent en fumée à cause de l'arbitre qui vous lèse ! On a parlé avec le président de la Fédération algérienne de football et aussi avec le président de la Commission d'arbitrage, mais c'est le silence radio». Même les dirigeants de l'ES Sétif avaient critiqué, la semaine dernière, l'arbitre du match contre le CS Constantine, Aouina, qui, selon eux, les aurait privés d'un but et d'un penalty des plus valables. Et pour le moment, aucune réaction n'est venue de la part de la Commission fédérale d'arbitrage, si, bien sûr, celle-ci avait été sollicitée par les clubs concernés, rapporte un confrère. Les installations de la VAR régleront, certainement, la situation, qui se détériore à une vitesse inquiétante. Il faut sauver le foot et faire retrouver la confiance aux clubs, c'est primordial.

H. Hichem

■ Canal + : Real Madrid - Chelsea à 20h
 ■ BeIN Sports 1 : AC Milan - Naples à 20h

La Der

Anthar Yahia : «Le jeûne peut être bénéfique pour les joueurs»

L'ancien défenseur international algérien Anthar Yahia a assuré que «le jeûne peut être bénéfique pour les joueurs, y compris ceux qui évoluent au plus haut niveau», appuyant ses dires par l'exemple de l'attaquant du Real Madrid, Karim Benzema, ayant marqué six buts en deux matches pendant ce mois de Ramadhan. «Pendant ma carrière, j'ai connu plusieurs joueurs qui jouaient le plus normalement du monde, tout en observant le jeûne

(...). Parmi eux, Rafik Saïfi (ndlr, ex-international algérien de Troyes et Lorient) qui faisait de très bons mois de Ramadhan», a-t-il ajouté au journal français *l'Equipe*. Des propos qui vont à l'opposé de ce que pensent certains entraîneurs étrangers en Europe, qui eux considèrent que «le jeûne est à coup sûr néfaste pour la santé, surtout en pleine compétition». Mais Anthar Yahia persiste à affirmer qu'il est possible de jouer au plus haut

niveau, tout en jeûnant, à condition de respecter certaines conditions de base. «Quand j'étais en sélection nationale, notre médecin, Yacine Zerguini avait fait venir un spécialiste du centre médical de la Fifa. Il avait expliqué l'importance des règles d'une bonne alimentation et la nécessité de l'hydratation le soir. D'après lui, il fallait manger de petites portions, à intervalles réguliers, en buvant beaucoup. Ce n'était pas tout le temps

facile, mais je ne me posais pas de question», a-t-il ajouté. L'ancien joueur du FC Sochaux, passé également par l'Inter Milan, l'OGC Nice et Bochum a également attiré l'attention sur «la nécessité d'aider les joueurs pendant le Ramadhan», notamment, en adaptant certaines situations à leurs cas. «Et puis cela ne dure qu'un mois, soit quatre matches environ. Donc, il faut dédramatiser à ce propos», a-t-il préconisé.